

SANT FLORENT



LE MOT DU MAIRE

Bonne année 2001

En même temps, nous passons d'un siècle à un autre et nous changeons de millénaire, chose qui se renouvellera pas de sitôt.

Pendant ce temps la commune continue d'avancer à son rythme. L'année 2000 a été plutôt morose pour certains touchés par les intempéries notamment. Il a fallu prendre certaines décisions.

Les activités programmées se sont bien déroulées: fête en septembre, repas des anciens, arbre de Noël.

Nous avons eu en cours d'année le départ en retraite de René ILLIEN, préposé à l'entretien du cimetière, remplacé par Roger VALOGNES habitant la commune. Nous aurons en 2001 le départ en retraite de Madame LEMARINEL secrétaire de mairie.

Saint-Floxellaises, Saint-Floxellais, que cette nouvelle ère vous apporte à vous et à vos proches: santé, paix, espoir. En un mot c'est beaucoup de bonheur que je vous souhaite pour cette année 2001.

Le Maire

B. JAUNET

SAINT FLOCEL

SA VIE ET SON MARTYRE SON CULTTE ET SA DEVOTION

Saint Flocel naquit en Cotentin, à la fin du 3^{ème} siècle, mourut entre 15 et 18 ans et peut être considéré comme le premier martyr du Cotentin. Issu d'une famille riche et illustre, bien connue dans la contrée, il fut, comme les enfants de sa condition, envoyé tout jeune à la cour de l'empereur pour y recevoir l'instruction et l'éducation conformes aux exigences de son avenir comme de sa naissance. Constance Chlore, que Maximilien Hercule avait associé à l'empire, avait reçu en partage le gouvernement de la Gaule; à ce titre, il en visita les différentes provinces. Pendant un de ses séjours en Normandie, il visita Bayeux alors appelé Augustodorum. Dans cette ville, l'empereur résolut d'aller en grande pompe sacrifier au temple du Dieu Soleil (divinité païenne); il voulut y être accompagné par les 33 jeunes gens de sa garde d'honneur et la foule du peuple qu'il convoqua officiellement. A peine Flocel eut-il connaissance de la cérémonie qui se préparait et de l'obligation dans laquelle les chrétiens allaient se trouver d'y prendre part, qu'animé d'un saint zèle, il résolut d'en détourner ses compagnons et les autres fidèles de la ville. Un de ses compagnons nommé Camarinus, ayant entendu ses propos, s'en fut trouver l'empereur pour le dénoncer. Le préfet Valérien qui était alors à coté de l'empereur, ennemi des chrétiens, en entendant ces mots, envoya aussitôt saisir Flocel et le fit amener devant son tribunal. Voyant devant lui le jeune adolescent, Valérien l'interpella d'un ton à la fois paternel et sévère, pensant en venir à bout facilement, le rendre docile aux ordres de l'empereur et en faire un fidèle adorateur des divinités païennes ; mais même devant les menaces du préfet Valérien de lui faire subir les supplices que les Juifs infligèrent à Jésus, Flocel resta fidèle à ses propos en rétorquant qu'il fallait être perversi pour préférer au culte du vrai Dieu, celui des idoles et offrir des sacrifices aux démons. Irrité de ce langage, Valérien fit étendre Flocel sur le chevalet et pendant la torture, le greffier du tribunal se mit à lui dire : "Rends-toi ! Et tu seras un jour gouverneur de la ville, de la province entière". Et le préfet de faire cesser aussitôt le supplice et d'affirmer au patient que, s'il le veut, il en sera vraiment ainsi... mais Flocel répondit avec calme et dignité : "Mon honneur, ma gloire, c'est de croire en Dieu le père, en Jésus-Christ son fils, au Saint-Esprit... c'est lui le Dieu unique en trois personnes qui nous a libérés ! Valérien riposta : "je jure de déshonorer ta race si tu ne veux pas reconnaître Apollon comme maître de l'univers ! Mais devant l'irréductibilité de Flocel, Valérien ordonna de le flageller rudement.

Refusant toujours d'adorer le Dieu Apollon, de rendre un culte divin à des pierres et à du bois, de croire au couronnes que le monde décerne à ces courtisans, à l'or et à l'argent, aux honneurs qui ne font qu'aveugler l'esprit et corrompre le coeur... Devant un Flocel impossible à convaincre, Valérien, pris de colère, résolut d'en finir avec lui et de le faire mourir. Valérien ordonna donc que son prisonnier fut enfermé avec un lion dans un cachot. Mais à peine Flocel et le lion furent-ils en présence que le jeune martyr levant les yeux au ciel s'écria : "Oh ! Dieu tout puissant, viens au secours de ton enfant !" Et au même moment, le lion tomba mort à ses pieds. Un peu plus tard, les bourreaux du préfet se présentèrent et trouvèrent Flocel chantant des cantiques d'action de grâces auprès du lion mort. Les bourreaux rapportèrent au préfet ce qu'ils avaient vu. Celui-ci ordonna donc que l'on prépara, hors de l'enceinte de la ville, un grand bûcher pour que lendemain matin, le jeune adolescent y fut conduit pour y être brûlé vif. Ses ordres furent exécutés. Arrivés près du brasier, Flocel fut saisi par les bourreaux et jeté dans les flammes ; mais à peine eut-il été

livré au bûcher qu'une pluie diluvienne éteignit le feu. Les bourreaux stupéfaits le reconduisirent dans sa prison, puis allèrent trouver le préfet qui fit comparaître à nouveau Flocel devant son tribunal, mais devant les répliques de Flocel, Valérien ordonna qu'il eut les mains et la langue transpercées ; ce que les bourreaux exécutèrent. Le jeune Flocel toujours sain et sauf, malgré tous les supplices endurés comparut à nouveau devant le préfet qui s'en référa à l'empereur. Celui-ci jugea vite la cause. Flocel, dépouillé de ses vêtements et revêtu d'une robe blanche fut aussitôt condamné, emmené hors de la ville et décapité au glaive. Il souffrit son martyre le 17 septembre à Coutances. Les chrétiens recueillirent son corps, l'emportèrent dans un lieu écarté et l'ensevelirent pieusement.

Un peu plus de quatre mois après sa mort, des nautoniers chrétiens (personnes qui conduisent un navire, une barque) de son pays d'origine allèrent chercher sa dépouille et la ramenèrent le 27 février au lieu où il était né dans la villa de Christonnum, aujourd'hui Saint Floxel en Cotentin, où ils l'ensevelirent dans un tombeau. De ce jour, les pèlerins vinrent nombreux invoquer le martyr au lieu de sa sépulture (des aveugles retrouvèrent la vue, des sourds l'ouïe etc...).

Vinrent les temps où les barbares débarquant sur les rivages envahirent le pays et y répandirent la terreur. Les habitants s'enfuirent à l'intérieur des terres et emportèrent avec eux les reliques de St Flocel. Ce fut donc à Ruffey les Beaux en Bourgogne que pendant de longues années (912-965) le corps de St Flocel trouva asile. En 1265, l'église Notre-Dame à Beaune reçut les précieux restes de St Flocel, ses ossements furent déposés dans une riche châsse d'argent destinée à être placée sur le maître-autel jusqu'au jour où subissant le sort commun fait aux objets sacrés, les châsses d'or et d'argent furent saisies et envoyées au dépôt du district de Dijon tandis que les reliques qu'elle contenaient étaient jetées au feu ou à la voirie.

La dévotion des chanoines de Beaune réussit à sauver des ossements de St Flocel qui furent rendus à Notre-Dame de Beaune et placés dans un reliquaire de bronze doré. A Beaune, depuis la fin du 19^e siècle, un magnifique vitrail en grisaille représente le martyr du Saint, la translation de ses reliques et l'ouverture de sa châsse.

En plus des villes et des diocèses où le culte de St Flocel se conserve en raison de son origine, de son martyre ou de la translation de ses reliques, il existe en Artois, un petit village qui ne compte jamais plus de 350 habitants où notre Saint est connu et honoré, il s'agit de Ligny-Saint-Flochel.

Son nom fut donné au baptême à des enfants, garçons et filles. Lors de la grande révolution, on trouve deux Floschelins internés à Saint-Pol. Ce fut à cause de la dévotion ardente dont saint-Flocel fut l'objet à Ligny-Saint-Flochel de la part de quelques âmes que son nom passa les mers et fut connu et invoqué au Canada et en Argentine.

Les actes primitifs de son martyre n'existent plus ; mais nous avons plusieurs manuscrits du 12^e au 14^e siècle qui nous donnent un récit détaillé de sa passion ainsi que de son panégyrique. Leur rédaction remonte au 8^e siècle pour le récit, au 9^e siècle pour le panégyrique.

Récit d'après un petit livret édité en 1931 à Paris

INFOS PRATIQUES

Mairie :02.33.41.24.25

Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h

Comité des Fêtes : Jacques ONFROY : 02.33.41.24.98

Paroisse: Pascal BURNEL 02.33.41.24.72

SERVICES PUBLICS

Gendarmerie: 02.33.41.20.17 ou le 17

Pompiers: 02.33.41.14.99 ou le 18

S.A.M.U.: 15

Syndicat d'eau : 02.33.41.23.8

mardi au vendredi 8h-12h
13h30-17h

samedi 8h-12h

Communauté de communes : 02.33.21.19.80

lundi: 13h30-17h30

mardi au vendredi : 8h30-12h30

13h30-17h30

samedi: 8h30-12h00

Perception: 02.33.41.23.38

mardi au vendredi : 8h30-12h30

13h30-16h30

Déchetterie:02.33.21.60.35

lundi, mercredi et samedi : 9h00-12h00

13h30-18h00

Sous-Préfecture CHERBOURG : 02.33.87.81.81

8h-11h45

13 h 45-17h30

sauf le vendredi, fermeture à 16h30

EquipementVALOGNES (DDE) : 02.33.21.71.00

8h30-12h

13h30-17h

Poste MONTEBOURG : tel 02.33.41.11.59

lundi au vendredi : 9h-12h

14h-17h

samedi: 9 h-12h

SERVICES MEDICAUX ET SOCIAUX:

Médecins Montebourg:	Dr BAUDRY	02.33.21.14.26 02.33.41.21.30
	Dr CAILLARD-LE PORT	02.33.95.22.87
	Dr DUTARET	02.33.21.14.26
	Dr TRIBOUILLARD	02.33.41.12.26
Dentiste:	Dr BAUDIN	02.33.41.12.82
Orthodontiste:	Dr BAUDIN JOSSEAUME	02.33.21.57.11
Masseurs-Kinésithérapeutes:	A. HURAUX	02.33.21.15.39
	O. TIRAPU	02.33.41.28.09
Infirmiers:	Cabinet M.F COLLIN-J.C LECACHEUR	02.33.41.82.94
	Cabinet S.LEDORMAND-C.LOIT C.PEIGNEY	02.33.21.03.08
Pédicure:	C.LETHIMONIER-ARTU	02.33.21.13.66
Pharmaciens:	J.MATEOS	02.33.41.22.21
	A.M MOUSSARD	02.33.41.20.50
Ambulance-Taxi:	A.TELLIER	02.33.41.23.50
Maison de Retraite Montebourg:		02.33.41.12.37
Hôpital Valognes:		02.33.95.70.00
Hôpital Pasteur Cherbourg:		02.33.20.70.00
ADMR Saint-Lô:		02.33.77.13.20
Correspondant local: Mme LELONG		02.33.41.23.25

DÉMOGRAPHIE

☺ NAISSANCES ☺

Tous nos souhaits de bienvenue à:

Claire et Baptiste , fille et fils de Marc TRESSOS et Catherine TABARIN
nés le 25 janvier 2000

Thibault, fils de Bruno POISSON et Sophie FORTIN
né le 13 avril 2000

Eve, fille de Jacques LECARPENTIER et de Christelle POITEVIN
née le 04 octobre 2000

† DÉCÈS †

Hélas nous ont quittés:

Maurice FAUDEMÉR le 12/02/2000

Léon BERTOT le 09/03/2000

BUDGET 1999

FONCTIONNEMENT

PRODUITS	
Impôts locaux	120 958,00 F
Autres impôts et taxes	10 740,00 F
Dotation globale	250 914,00 F
Etat compensation	40 629,00 F
Etat divers	16 581,00 F
Revenus immeubles	52 564,00 F
Revenus divers	2 265,00 F
Produits domaniaux et ventes diverses	2 924,00 F
Total des produits de fonctionnement	497 575,00 F
CHARGES	
Charges de personnel	185 320,00 F
Achats et charges externes	115 481,00 F
Charges financières	11 895,00 F
Contingents-ind élus	107 923,00 F
Subventions versées	6 226,00 F
Total des charges de fonctionnement	426 845,00 F

INVESTISSEMENTS

RESSOURCES	
Excédent de fonctionnement capitalisé	85 464,00 F
Subventions reçues	19 398,00 F
T.V.A.	870,00 F
Emprunts contractés	250 000,00 F
Total des ressources d'investissement	355 732,00 F
EMPLOIS	
Dépenses d'équipement	258 385,00 F
Remboursement de la dette bancaire	25 463,00 F
Total des emplois d'investissements	283 848,00 F

Donc, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à - 71 884,00 F

Excédent de fonctionnement: 70 730 F

Le résultat d'ensemble s'élève à 142 614 F

RÉSUMÉ DES RÉUNIONS DE CONSEIL DE 2000

09/02/00

INSTALLATIONS DE GAEC

Une enquête publique d'impact a été ouverte et présentée à cette réunion en ce qui concerne la construction de nouvelles stabulations pour 3 GAEC ayant des parcelles sur notre commune:

GAEC du Long Aulnay de Sainte Mère Eglise

GAEC de la Cour des Mares au Ham

GAEC de Petit Bourg à Ecausseville

Le conseil municipal donnant un avis favorable, les projets ont été approuvés par la Préfecture le 05/06/2000.

SUBVENTION

Une subvention de 200 F a été votée pour le voyage en Allemagne d'un élève demeurant à Saint-Florel.

STATUTS DE COMMUNAUTE DE COMMUNES CONTRAT DE POLE

Dans ce contrat de pôle, la communauté de communes présente ses projets; projets qui doivent avant tout marquer l'identité du canton, on peut noter par exemple: la modernisation du musée du lait (ou plutôt sa reconstruction) agrandir le hall du musée de la liberté, aménager une école de voile, étendre le golf de Fontenay, développer des circuits vélos, aménager un gîte d'étape, aménager la carrière de Fresville...etc. L'ensemble de ces projets figurant sur un même statut, atteignant des coûts très importants, la majorité des conseillers a voté contre, réclamant qu'il soit apporté des précisions, tout d'abord sur la présentation faite de ces projets (sur la mise en place du contrat de pôle), sur la modification des statuts envisagée, voire s'il ne serait pas possible de décomposer l'étude projet par projet.

DEGATS PAR L'EAU ET LE VENT

Il a été signalé en mairie 14 cas de personnes concernées par les dégats dûs à l'eau et au vent le 26/12/99.

24/03/00

BUDGET PRIMITIF

Présentation du budget primitif 2000 par Monsieur BREUT, il s'établit ainsi:

section fonctionnement (dépenses-recettes)	448 291,43 F
section investissement (dépenses-recettes)	229 312,00 F
Compte administratif 1999:	
section fonctionnement (recettes)	529 427,77 F
<i>(y compris report excédent précédent)</i>	
section fonctionnement (dépenses)	426 845,49 F
section d'investissement (recettes)	355 732,00 F
section d'investissement (dépenses)	283 848,48 F

INSTALLATION D'UN GAEC

Comme lors de la réunion précédente, une étude d'impact est présentée pour le GAEC des Doves à ECAUSSEVILLE qui possède quelques parcelles sur la commune. Le conseil municipal émet un avis favorable.

AFFAIRE D'URBANISME

L'article L 111.1.3 du code de l'urbanisme, qui donne aux communes la possibilité de suspendre l'application des règles de constructibilité limitée pour une durée de 4 ans, dans le cas où le conseil municipal a conjointement avec le représentant de l'Etat, précisé les modalités d'application du règlement national d'urbanisme, constitue une première réflexion sur l'aménagement de la commune. Le conseil municipal a donc décidé de :

- demander la mise en oeuvre des modalités d'application du règlement national d'urbanisme.
- demander l'assistance de la DDE pour l'élaboration du dossier.

24/05/00

LOGEMENT DU PRESBYTERE

Le portail d'entrée attend sa succession... il sera remplacé par un nouveau portail en bois.

CURAGE DE LA DURANCE

Le curage de la Durance se fera en collaboration avec Montebourg et Eroudeville, il sera également prévu une participation des riverains.

LAVOIR RUE ST CLAIR

Les marches de l'escalier du lavoir de la rue St Clair à la rue de la Foulerie, acceptant tant bien que mal l'usure du temps, devront être remises en état, notamment les ferrures des nez de marche qui devront être remplacées. Cette réalisation est en attente.

DEBROUSAILLEUSE

La débroussailleuse utilisée par le cantonnier étant hors d'usage, elle sera remplacée.

06/09/00

INDEMNITE DU MAIRE

Un réajustement a été fait en ce qui concerne l'indemnité du maire, le conseil émet un avis favorable sur sa revalorisation.

SUBVENTION AU COMITE DES FETES

Une subvention est votée au comité des fêtes pour la somme de 2750 F pour l'organisation de la fête communale, une coupe sera également offerte.

REPAS DES AINES

Quelques échos sont arrivés jusqu'au conseil en ce qui concerne le repas des aînés et demandant pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, qu'on leur apporte le repas à domicile. Le conseil municipal refuse d'entrer dans cet "engrenage". Le repas aura lieu le 21 octobre.

VOIRIE

Un avaloir au hameau Couhière et un regard rue st Clair devront être apposés pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.

22/11/00

EXTENSION CARRIERE

Le conseil municipal est amené à étudier une enquête publique sur l'extension en surface et en profondeur de la carrière située au "Mont Rogneux" sur la commune de Montebourg. La durée d'exploitation est prévue pour 30 ans avec réaménagement du site en fin d'exploitation.

SUBVENTIONS

Deux demandes de subventions sont émises pour deux élèves de la commune: l'une pour un voyage d'études à Paris, l'autre pour la Savoie. Le conseil décide d'accorder 200 F par élève.

INFORMATION SERVICES VETERINAIRES

La direction des services vétérinaires de la Manche adresse une lettre d'information concernant les problèmes liés à la maladie dite "de la vache folle" et à la consommation de viande de boeuf dans les cantines scolaires. Le conseil demande que la communauté de communes affiche cette information dans les cantines de Montebourg.

DEPART EN RETRAITE

Madame LEMARINEL, secrétaire de mairie, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mars 2001. Christelle FRERET, déjà employée de mairie sur les communes de Lestre et Vaudreville est envisagée pour pourvoir au remplacement de Madame LEMARINEL.

CHEMIN DE LA FERTE

Un affaissement de terrain dû aux fortes intempéries sur ce chemin communal empêche le ramassage normal des ordures ménagères. Le conseil envisage de buser le fossé à l'endroit abimé et consultera à cet effet les services de l'équipement.

ARBRE DE NOEL

L'arbre de Noël est fixé au dimanche 17 décembre Il aura lieu à la salle de la SAEL.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les chemins de la Jacqueminerie et des Cabanes (partie en mitoyenneté avec Ozeville) dont la réfection a été reportée l'an dernier, a été réalisée cette année.

Le projet d'assainissement rue Saint-Clair et rue de la Foulerie qui figurait au bulletin l'an dernier est toujours en cours et devrait bientôt se mettre en oeuvre.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Départ en retraite de Mr René ILLIEN le 31/05/2000



Bonne retraite René !

Fête communale du 16 et 17/09/2000



Le spectacle brûlant des « Rolimax »

Repas des anciens le 21/10/2000



68 anciens. Doyen : Mr LEPIGOCHE André (81 ans)-Doyenne : Mme BRUYNEL Alice (82 ans)

Noël des enfants le 17/12/2000



79 enfants . Le plus jeune : Eve Lecarpentier - Le plus grand : Maxime Mauger

Veillée de Noël le 23/12/2000



MOT DU COMITE

Les activités organisées par le comité des fêtes au cours de l'année 2000 se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce à l'appui de tous les volontaires bénévoles toujours aussi nombreux. Je profite de cette occasion pour leur adresser un grand merci.

Une réflexion s'impose quant à la continuité d'une animation le jour de la fête communale en septembre. Effectivement, depuis trois ans, l'animation, différente chaque année coûte beaucoup d'argent et amène un déficit croissant chaque année. Les membres du comité vont donc réfléchir à la question pour essayer de trouver une autre formule moins onéreuse mais toutefois attractive.

Cependant, le bilan financier demeure positif: recettes et dépenses s'équilibrant grâce aux activités multiples organisées au cours de l'année: couscous, choucroute, méchoui, moules-frites. Suite au bilan général présenté lors de notre assemblée générale, nous avons procédé au vote du bureau qui se compose ainsi:

Président: J. ONFROY

Vice-Président: B. JAUNET

Secrétaire: J. GUIBERT

Secrétaire-Adjoint: F. LEBERGER

Trésorier: PH. LECONTE

Trésorier-Adjoint: B. VALOGNES

J'en profite également pour rappeler les tarifs de la location de la salle: 800 F et 8 F du couvert. Le comité des fêtes, comme son nom l'indique, est là pour animer par diverses manifestations la vie de la commune. Nous comptons et espérons donc bien fort sur votre présence parmi nous.

Le Président

J. ONFROY

MOT DE LA PAROISSE

Paroisse Saint-Jacques
Communauté-Relais de Saint-floxel

Une année se termine, tournée vers l'histoire...

En regardant les photos, sur le panneau réalisé sur les 100 ans de l'histoire de Saint-floxel, je me réjouis en contemplant toute la vitalité de cette commune qui est passée en ce siècle de 547 habitant en 1902 à 420 habitants en 2000 après un passage à 325 habitants en 1979.

Réalisé par la communauté-relais élargie, ce panneau sur l'histoire de Saint-floxel nous a permis de ne pas tourner trop vite la page du passé...

Au contraire, lors de ces réunions animées et joyeuses, nous nous sommes souvenus de toute cette vie, autour de l'école et de son église, des grands événements civils et religieux, de toute cette vie rurale, agricole qui a marqué notre enfance. Nous n'avons pas oublié toutes les heures difficiles de l'occupation, de la libération et de la reconstruction...

Mais une année qui s'ouvre sur un nouveau millénaire...

Aujourd'hui il est blanc... mais nous avons à illustrer un nouveau panneau de photos... il sera coloré de toutes nos rencontres, de toutes nos activités, de notre mission de notre communauté-relais au seuil de ce troisième millénaire...

Que la Bonne Nouvelle: "Un Sauveur nous est né" fasse de nous des messagers de la joie...

- * auprès des enfants et des jeunes en quête de repères...
- * auprès des jeunes foyers qui demeurent sur notre commune...
- * auprès des personnes seules, malades, handicapées ou isolées...

Comme les enfants d'une même famille...

Que nous soyons de bons relais, signes d'une communauté vivante, soutenus par la prière et la mission de notre mère la Paroisse Saint-Jacques...

Bonne année 2001.....

Avec la communauté de Saint-floxel.....

Avec les responsables de la Paroisse Saint-Jacques.....

Père Pascal BURMEL

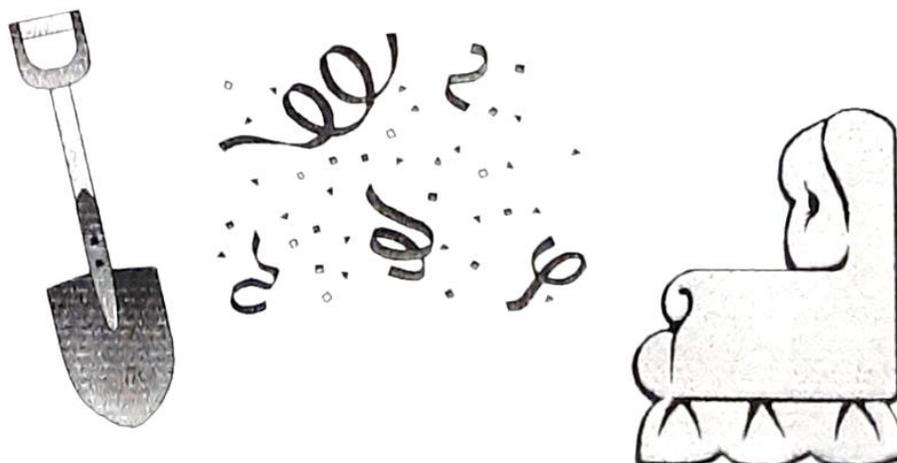
DEPART EN RETRAITE DE RENE ILLIEN

Pour marquer le départ en retraite de René ILLIEN (effective au 01/06/00), employé depuis 1991 à la commune de Saint-Floxel pour l'entretien du cimetière, à raison de deux jours par mois, le conseil municipal s'est réuni le 10 juin en mairie autour d'un vin d'honneur, en compagnie des conseillers municipaux de Vaudreville (où René était également employé communal).

Les communes de Saint-Floxel et de Vaudreville se sont associées pour lui offrir quelques présents, notamment, un beau fauteuil pour relaxer ses prochains jours, une bêche et un sécateur à haie pour le rappeler à l'ordre de ne pas se laisser pour autant moltoner par la douceur du temps, bercé au fond de ce fameux fauteuil... et une caisse de champagne dont nous pensions bien profiter un peu... mais que notre cher René a préféré conserver pour sa cave...(humour)

Nous souhaitons donc une très bonne retraite à René ILLIEN qui a toujours été un ouvrier très consciencieux accompagné d'un sourire... permanent.

Et nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue à Roger VALOGNES (demeurant à Saint-Floxel) qui le remplace désormais dans ses fonctions.



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

La Carte d'Identité

L'obtention ou le renouvellement de carte nécessite un délai incompressible de 2 à 3 mois. N'attendez pas le dernier moment pour déposer votre demande à la mairie. Pour la constitution du dossier, il doit être présenté:

- un livret de famille
- un extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- 2 photos d'identité
- 2 justificatifs de domicile (récents et différents).

Recensement Militaire et Service National

Tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile. Depuis le 1er janvier 1999, les jeunes garçons et filles nés à partir de 1983 se font recenser à 16 ans dans le mois de leur anniversaire. Une attestation de recensement leur est remise à cette occasion.

En ce qui concerne la journée d'appel de préparation à la défense, à laquelle vous devez participer avant 18 ans, vous serez convoqué normalement un samedi sur un site militaire en général proche de chez vous.

A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis. Attention, conservez ce certificat ainsi que votre attestation de recensement. Ces deux documents seront indispensables pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc...)

Permis de Construire

Toute construction doit faire l'objet d'une demande de permis de construire (une autorisation de travaux suffit pour une construction jusqu'à 20 m²) Cette demande doit être déposée en mairie qui transmettra le dossier au service de la DDE. Il faut prévoir un délai d'instruction du dossier de deux mois.

Artisans et commerçants exerçant leur activité à Saint Floxel:

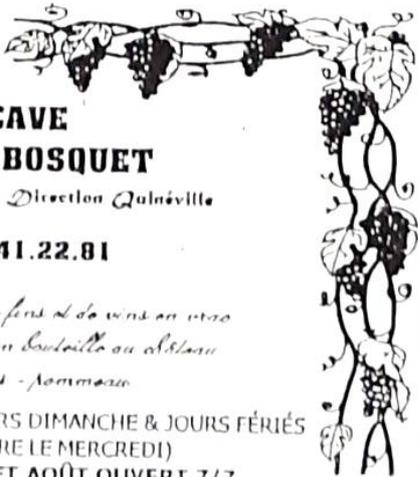
- FRANCOISE Daniel vente et réparation automobile.
- HAUTEMANIERE D. carrosserie.
- LAMACHE Emile terrassements, travaux publics.
- LEPRESLE Jean-Denis menuiserie, marbrerie, pompes funèbres.
- LOIT Serge menuiserie.
- RENET François contrôle automobile.
- ROPTIN Bernard station service et livraison de fuel.
- S.T.G.T. transport nationaux et internationaux.

Artisans et commerçants habitant Saint Floxel et exerçant leur activité à Montebourg:

- FRANCOIS Blandine bazar.
- LIOT Michel poissonnerie.
- MARIE Noël boulangerie, pâtisserie.

Nous remercions chaleureusement tous ceux d'entre eux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin par l'acquisition d'un pavé publicitaire.

*En vous promenant,
venez visiter*



**LA CAVE
DU VERT BOSQUET**
Près de Montebourg. Direction Quinéville
☎ 02.33.41.22.81

*Un grand choix de vins fins et de vins en gros
Spécialiste de la mise en bouteille ou abstrait
cider - calvados - Pommeau*

**OUVERT TOUS LES JOURS DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS
(FERMETURE LE MERCREDI)
SAUF JUILLET ET AOÛT OUVERT 7/7**

2001

2001

2001

2001

2001

2001

2001

2001

2001

MENUISERIE - BOIS / P.V.C. / ALU



- Volets roulants - persiennes - portails
- Plancher normand - cloisons - isolation
- Charpente - combles - escaliers

Jean-Denis LEPRESLE

Route de Carentan
50310 MONTEBOURG
Tél. 33.41.13.78 - Dom. : 33.41.51.53
Fax : 33.41.83.78



GARAGE D. FRANCOISE

AGENT PEUGEOT



PEUGEOT

Route de Carentan - 50310 SAINT-FLOXEL
☎ 02 33 41 11 81 Fax 02 33 41 90 45

Boulangerie - Pâtisserie

N. Marie



3, Pl. du Général de Gaulle
50310 MONTEBOURG
☎ 02.33.41.12.70



CENTRE AUTO SÉCURITÉ

sarl Contrôle Technique de Montebourg

François RENET

41, rue Saint-Clair

SAINT-FLOXEL

50310 MONTEBOURG

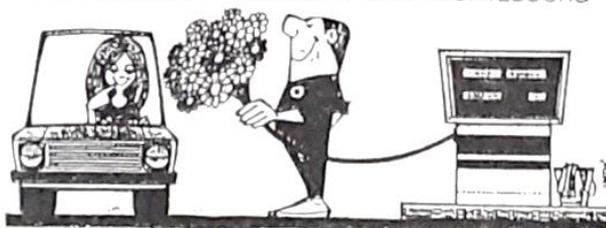
Tél. 02 33 95 03 50

STATION

☎ 33.41.11.43
Fax. 33.41.20.92

Bernard ROPTIN

50310 ST FLOXEL - MONTEBOURG



LIVRAISON DE FUEL A DOMICILE

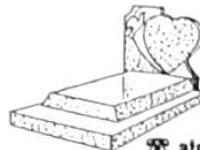
POMPES FUNEBRES DE MONTEBOURG

MARBRERIE - Habilitation n° 965002002

Jean-Denis LEPRESLE

rue Lecacheux

50310 MONTEBOURG



☎ atelier 02 33 41 13 70

☎ magasin 02 33 41 51 53

☎ 02 33 41 83 78



FR 01 319 304 952 00033 APE 454 C
CHAMBRE FUNÉRAIRE - ZONE ARTISANALE
☎ 02 33 21 55 91



**Carrosserie
Tôlerie
Peinture**

D. Hautemanière

Rue Saint-Clair - 50310 Saint-Floxel • Tél. : 02 33 21 18 99

*Michel
Liot*
Carissan traiteur de la mer

face à la poste

MONTEBOURG 02.33.41.17.28

**LOIT
Serge**

MENUISERIE Bois - Alu - PVC
CHARPENTE
ESCALIER
AMÉNAGEMENT de COMBLES

Artisan Menuisier

Rue Saint-Clair - 50310 SAINT-FLOXEL Tél. : 02 33 41 20 08
Fax : 02 33 40 18 97

BAZAR FRANÇOIS

PARFUMERIE - CADEAUX

MERCERIE - JOUETS

dépositaire BOURJOIS

7, Place Charles de Gaulle

50310 MONTEBOURG

02.33.41.22.48

ouvert le dimanche de 10h30 à 12h30